

normandie • 3

caen • alençon • avranches • cherbourg

Compte rendu de l'instance de proximité décembre 2023



Présents pour la direction : Laurent Le Mouillour, Maud De Bohan, Christophe Miguel, Mickael Goavec, Celine Dick et Fanny Ausina-Defosse

Présents RP : Jean-yves Gélébart, Stéphanie Desgranges, Carole Le François et Caroline Vilcoq

CSSCT

Le point sur les éditions ICI 12/13 ET 19/20

Sur la répartition des 6 ETP attribués aux antennes de Rouen et Caen, le directeur précise que les postes de scriptes ont été renforcés, notamment le week-end et sur la moyenne activité. Deux OPS ont été également planifiés. Selon la direction, la présence de 2 scriptes le week-end représente un potentiel utilisé de **70 jours** depuis septembre, pour les OPS, cela représente **84 jours**, un rédacteur supplémentaire (**180 jours**), un 2^{ème} présentateur le week-end en moyenne activité (**40 jours**), un 3^{ème} journaliste web quotidien à Caen (180 jours), soit en tout **5,6 ETP utilisés**.

Sur la période basse activité de Noël, le journal de 28 mn accueillera un module de 10 minutes fabriqué par les régions : le journal sera donc composé de 18 minutes d'info régional et d'un module de 10 minutes PAD). Cette page sera fabriquée par les régions sur les thématiques des fêtes de fin d'année. 14 modules vont être fabriqués par 14 régions. Chaque page sera composée de deux reportages et de deux invités en extérieur. La page « Normandie » sera présentée par Magali Nicollin, sur la thématique de la mer à l'assiette (diffusion le 29 décembre sur le réseau) . Cette opération sera renouvelée cet été.

Concernant la création d'un poste de Chef d'édition à Caen, le directeur se dit prêt à en discuter.

Sur la semaine de 4 jours, la direction normande attend que le cadre des discussions soit défini en central et présenté aux organisations syndicales. Ensuite, il y aura des réunions de service pour le faire

sur les demandes. Ces échanges régionaux seront remontés en central et discutés avec les organisations syndicales.

Précision importante sur les retenues salariales lors des grèves :

Jusqu'à 59 minutes, la retenue sur salaire est d'une heure, mais quand c'est deux fois 59 minutes, dans la même journée, cela correspond à une retenue d'une demi-journée.

L'enquête Absentéisme

Le feuilleton continue.

La direction s'était engagée à présenter les résultats aux salariés de l'antenne de Caen le 13 décembre 2023. Ce ne sera pas le cas, une nouvelle réunion de travail est prévue en janvier avec le copil !

Les consignes en cas d'alerte à la bombe

Depuis plusieurs semaines, les sites de France 3 et France Bleu sont victimes régulièrement d'alerte à la bombe reçues par mail. France 3 Normandie n'en a pas reçu mais la direction a rappelé les consignes de l'entreprise. En cas de réception d'une alerte de ce type, il n'est pas envisagé d'évacuation automatique. Nos sites sont suffisamment protégés avec la présence de deux gardiens et aucun colis ne rentre dans les locaux sans vérification. Bien sûr en cas d'alerte, la direction continue d'alerter la police pour une levée de doute. Si la police demande une évacuation, elle se fera mais ce ne sera pas de manière automatique.

La mise en place d'un registre d'accidents bénins à Caen.

Ce type de registre a disparu depuis l'apparition d'un décret en avril 2021, les critères ont changé. Seul, le siège en conserve un, puisque de c'est, selon la direction, le seul établissement qui justifie de la présence permanente d'un médecin ou d'un pharmacien ou d'un infirmier, d'un poste de secours d'urgence et le respect de la mise en place d'un CSE.

Réorganisation du service vidéo

Selon le chef de centre, cette réorganisation vise à renforcer le service. Un technicien vidéo va être promu chef d'équipement vidéo. Un poste qui va être créé, grâce à la transformation d'un poste de gestionnaire de parc disponible depuis le départ d'Olivier Deharo en poste de chef d'équipement (poste attribué à Thomas Tourbier). Celui-ci sera remplacé par un recrutement à venir.

Concernant les OPS, on repasse à un technicien le week-end. Ces deux jours de potentiel sont réaffectés sur l'activité de la semaine, notamment sur les besoins de tournages.

ANTENNE

Concernant le « rapprochement F3/FB », la direction rappelle qu'il n'y a pas de rapprochement proprement dit, même si la tutelle invite les deux entreprises à se rapprocher. La direction Normandie a rencontré ses homologues FB. Côté antenne, les deux directions ont pour ambition de travailler en commun en 2024, sur les JO et le 80e anniversaire du débarquement. Le 17 avril, à 100 jours des JO, se fera une journée en Normandie.

L'idée est de faire des choses séparément ou ensemble sur une thématique commune. Pas question de « mélanger les rédactions » mais plutôt de travailler sur les programmes.

Concernant les programmes, la PAE "petite histoire de la pomme" a rencontré un beau succès d'audience. Une « petite histoire du beurre » est envisagée pour l'automne.

Une émission « un château pour les fêtes » a été enregistrée avec un plateau d'invités. Cette PAE sera diffusée en « national » le 20 décembre à 23h.

En 2024, une PAE « les parapluies de Cherbourg » se tournera en mars, il y a aura le 80e (une communication est prévue par l'antenne et la rédaction en chef en janvier) et plusieurs opérations sports.

EMPLOI/FORMATION

Formations Open Média

Les formations Open Média vont débuter en janvier pour les personnels. Une communication va être diffusée rapidement. La bascule à Caen est prévue le 20 février 2024. Des JT à blanc sont prévues une semaine avant le démarrage.

Sur l'encadrement de la rédaction

Damien Nicollini est nommé en placement d'Arnaud Soleau qui rejoint la rédaction. Un rédacteur de Clermont-Ferrand, Julien Tellier, vient faire un détachement à la BEX d'Avranches, pour remplacer Laila Agorram, qui est en arrêt jusqu'au 9 janvier.

Sur le poste de scripte

Trois candidatures sont à l'étude. Le poste doit être pourvu pour janvier.

Sur la mission de Coordinateur numérique

Nicolas Harlé, chargé d'édition numérique à Marseille, commencera sa mission le 8 janvier 2024. Il sera basé à Rouen, mais viendra « régulièrement » à Caen. Sa mission se terminera le 31 août.

MARCHE DE L'ÉTABLISSEMENT

La dématérialisation des tickets restaurants

Ils arrivent en février 2024. Les tickets de décembre qui arriveront fin janvier seront en papier, les titres de janvier qui arriveront fin février seront dématérialisés. Une communication sera faite bientôt au personnel. **Précision importante, il faut que les salariés aient une adresse postale à jour !**

Concernant l'utilisation des tickets dématérialisés, le montant sera plafonné à 25 euros par jour. Ils seront utilisables le week-end par les salariés qui auront travaillé un week-end. C'est impératif.

Prochaine réunion de l'instance de proximité le 16 janv. 2023

N'hésitez pas à adresser vos questions à Jean-Yves.

Vos élus FO de proximité : **Jean-Yves Gélébart, et Marc Michel-Dherissart**